



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 novembre 2003
Français
Original: anglais

Assemblée générale

Cinquante-huitième session

Points 28, 37, 59, 60, 109 et 156 de l'ordre du jour

**La situation en Afghanistan et ses conséquences
pour la paix et la sécurité internationales**

La situation au Moyen-Orient

Renforcement du système des Nations Unies

Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire

Contrôle international des drogues

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

**Lettre datée du 21 novembre 2003, adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
de la Fédération de Russie et de l'Inde
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous transmettre la Déclaration de la Fédération de Russie et de la République de l'Inde sur les défis et les menaces mondiaux qui pèsent sur la sécurité et la stabilité internationales, adoptée au cours de la visite effectuée en Fédération de Russie, le 12 novembre 2003, par le Premier Ministre indien, M. Atal Bihari Vajpayee (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 28, 37, 59, 60, 109 et 156 de l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Sergey V. Lavrov

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Inde
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Vijay K. Nambiar



**Annexe à la lettre datée du 21 novembre 2003,
adressée au Secrétaire général par les Représentants
permanents de la Fédération de Russie et de l'Inde
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais/russe]

**Déclaration de la Fédération de Russie et de la République
de l'Inde sur les défis et les menaces mondiaux qui pèsent
sur la sécurité et la stabilité internationales,
adoptée au Kremlin, à Moscou, le 12 novembre 2003**

La Fédération de Russie et la République de l'Inde,

Guidées par les nobles buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies,

S'inspirant des dispositions de la Déclaration du Millénaire du 8 septembre 2000 qui visent la responsabilité collective des États pour l'élimination des menaces à la paix et à la sécurité internationales et l'affirmation des principes de la dignité humaine, de l'égalité et de la justice à l'échelle mondiale,

Se référant à la résolution 57/145 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée « Réponses aux menaces et aux défis mondiaux », en date du 16 décembre 2002,

Considérant que la mondialisation et l'interdépendance mondiale relèvent d'une évolution naturelle de l'humanité, d'où procèdent de nouvelles possibilités comme de nouvelles menaces,

Prenant en compte le fait que la répartition inégale des avantages et des coûts de la mondialisation ne fait qu'accroître l'inégalité entre les pays du monde,

Se déclarant résolues à coopérer face aux menaces et aux défis mondiaux provenant du terrorisme international sous toutes ses formes et manifestations, la criminalité transnationale organisée, le trafic illicite de stupéfiants, le blanchiment de capitaux, la dégradation de l'environnement et les inégalités dans le développement,

Motivées par la nécessité pressante d'intensifier les efforts déployés par la communauté internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies en vue d'éliminer ces défis et ces menaces,

Conscientes de partager des valeurs et des responsabilités en tant qu'États multinationaux démocratiques,

Soucieuses de continuer à coopérer étroitement en vue d'assurer la paix universelle et le progrès,

Réaffirmant les engagements qu'elles ont assumés au titre du Traité d'amitié et de coopération entre la République de l'Inde et la Fédération de Russie, en date du 28 janvier 1993, de la Déclaration de Moscou sur la poursuite et l'intensification de la coopération entre la République de l'Inde et la Fédération de Russie, en date du 30 juin 1994, de la Déclaration relative à l'instauration d'un partenariat stratégique

entre la République de l'Inde et la Fédération de Russie, en date du 5 octobre 2000, de la Déclaration de Delhi sur la poursuite du renforcement du partenariat stratégique entre la Fédération de Russie et la République de l'Inde, en date du 4 décembre 2002, de la Déclaration de Moscou sur le terrorisme international signée par la Fédération de Russie et la République de l'Inde, en date du 6 novembre 2001, et du mémorandum d'accord entre le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement de la République de l'Inde sur la coopération pour la lutte antiterroriste, en date du 4 décembre 2002,

Déclarent ce qui suit :

La Fédération de Russie et l'Inde savent que, pour que la paix, la sécurité et la stabilité universelles progressent, il faut instaurer un dialogue, des consultations et une coopération entre les pays en cause. En tant que partenaires stratégiques, la Fédération de Russie et l'Inde réaffirment leur engagement à coopérer aux niveaux bilatéral et multilatéral sur les questions stratégiques en vue d'élaborer un système universel et efficace permettant de contrecarrer les défis et les menaces à l'échelle mondiale en ce XXI^e siècle, l'ONU jouant à cet égard un rôle moteur.

En tant que grandes démocraties influentes dans le monde, la Fédération de Russie et l'Inde sont appelées à jouer un grand rôle en la matière. L'une comme l'autre oeuvrent sans relâche à la prise en compte véritable des principes démocratiques dans les affaires internationales. La Fédération de Russie et l'Inde sont convaincues que l'instauration d'un nouvel ordre international fondé sur la multipolarité doit être l'aboutissement de processus collectifs et multilatéraux, et non pas unilatéraux. Les deux pays sont favorables à une configuration mondiale unifiée, équitable et démocratique et à un système global de sécurité collective fondé sur la suprématie du droit et des normes internationales ainsi que sur la confiance mutuelle, la réciprocité des avantages, l'égalité et la coopération.

La Fédération de Russie et l'Inde soulignent le rôle décisif de l'ONU pour le règlement des grands problèmes internationaux. Cette organisation peut et doit être adaptée aux réalités actuelles pour que son efficacité soit préservée et renforcée. La Fédération de Russie et l'Inde pensent que la réforme de l'ONU doit prévoir l'élargissement au plus tôt de la composition du Conseil de sécurité. La prévention et le règlement pacifique des conflits dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international doivent rester l'un des grands axes de l'ONU dans les activités qu'elle mène.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde sont convaincues qu'une plus grande interaction et un plus grand respect mutuel entre sociétés et cultures différentes contribueront à les enrichir et à renforcer l'harmonie et la sécurité dans le monde. En cette ère nouvelle de mondialisation, la multipolarité véritable – dans ses manifestations tant politiques et économiques que sociales et culturelles – ne saurait être garantie sans que la diversité soit préservée. La Fédération de Russie et l'Inde déclarent tout aussi résolument que, dans le monde divers et complexe d'aujourd'hui, il n'y a pas de place pour quelque idéologie extrémiste ou quelque intolérance que ce soit. Elles déploieront tous les efforts voulus pour contrer toutes les formes d'extrémisme, y compris l'extrémisme religieux, qui a suscité une véritable pépinière de terrorisme chez leurs voisins communs.

La Fédération de Russie et l'Inde sont unies dans la lutte contre le fléau du terrorisme international. Elles coopèrent activement entre elles et avec d'autres pays sur ce front. Elles déclarent fermement que les terroristes internationaux, quelle que soit la bannière sous laquelle ils se rangent, ne parviendront jamais à mettre le monde à genoux.

La Fédération de Russie et l'Inde considèrent que les étapes ci-après sont urgentes et fondamentales pour écarter véritablement et partout la menace du terrorisme international :

- Instauration dans l'ensemble des pays d'un climat de rejet catégorique du terrorisme et de toutes ses formes;
- Adoption d'une démarche cohérente et intransigeante face au terrorisme, et élimination de la pratique du « deux poids, deux mesures »;
- Prévention du financement d'activités terroristes;
- Mise en oeuvre effective de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité de l'ONU visant à réprimer ceux qui apportent un appui, financier notamment, aux terroristes, ceux qui sont d'intelligence avec eux ou les hébergent et leur permettent ainsi de commettre des attentats en passant la frontière;
- Renforcement de la confiance entre les membres de la coalition antiterroriste, notamment par la prise en compte véritable des intérêts de chacun et la conduite de la lutte contre le terrorisme dans le plus strict respect des règles du droit international et des principes de la Charte des Nations Unies;
- Perfectionnement de la base juridique nationale et internationale de lutte antiterroriste, universalité véritable des conventions conclues pour la lutte antiterroriste, et achèvement au plus tôt de l'élaboration de projets de traités à l'ONU, notamment du projet de convention générale sur le terrorisme international, proposé par l'Inde, et du projet de convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, proposé par la Fédération de Russie;
- Instauration d'une coopération visant à empêcher les terroristes d'accéder aux armes de destruction massive, à leurs vecteurs et matières et aux technologies permettant de les produire;
- Perfectionnement des mécanismes d'assistance juridique et d'extradition aux fins de garantir le caractère inéluctable de la peine prévue pour les auteurs d'actes terroristes;
- Aménagement de conditions favorables à la coexistence de religions, de cultures et de civilisations différentes, privilégiant une meilleure compréhension et un plus grand respect entre elles, et considérant en particulier que le terrorisme ne saurait être rattaché à une religion ou à un groupe ethnique particuliers.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde s'inquiètent de voir le commerce illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs prendre une ampleur de plus en plus alarmante. La communauté internationale se doit de prendre des mesures radicales et efficaces pour contrer ce fléau, en particulier parce que le trafic

de drogue sert de base au financement du terrorisme international. Les deux pays prennent des mesures concrètes très strictes pour lutter contre ce trafic, au premier chef, dans leur région commune.

La Fédération de Russie et l'Inde sont d'avis qu'il est extrêmement urgent à l'heure actuelle de renforcer la coopération multilatérale dans la lutte contre le fléau mondial de la drogue. Elles soulignent combien il importe de définir, sous l'égide de l'ONU, une stratégie globale face à ce problème, et réaffirment leur entière disposition à coopérer étroitement avec l'ONU et d'autres organisations internationales dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde soutiennent l'action menée par l'État de transition islamique d'Afghanistan en vue de la reconstruction nationale, et expriment leur solidarité avec la communauté internationale dans les efforts qu'elle déploie en faveur de la paix, de la stabilité, de la réconciliation nationale et du redressement économique de l'Afghanistan. L'application des dispositions des Accords de Bonn sur le calendrier des élections démocratiques de l'année prochaine revêt une grande importance. La Fédération de Russie et l'Inde croient fermement que l'Afghanistan a toutes les chances de devenir un État pacifique, fort, prospère, jouissant de son intégrité et de son indépendance, exempt de toute ingérence extérieure et vivant dans la paix et l'harmonie avec ses voisins.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde sont convaincues qu'il faudrait adopter, sous l'égide de l'ONU, un plan d'action assorti de délais précis pour rétablir rapidement la souveraineté de l'État iraquien, y stabiliser la situation politique et humanitaire et y assurer la croissance économique avec une large participation internationale.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde demandent qu'on ne laisse pas échouer la mise en oeuvre de la Feuille de route pour un règlement permanent du conflit israélo-palestinien. En effet, si la Feuille de route n'était pas mise en oeuvre, la situation en Israël comme en Palestine et dans le Moyen-Orient en général ne pourrait que dégénérer, risquant d'entraîner de graves conséquences non seulement pour la région mais pour le monde entier.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde soutiennent les efforts déployés par les pays intéressés et la communauté internationale pour trouver une solution pacifique au problème nucléaire dans la péninsule coréenne et en garantir le statut dénucléarisé, notamment la poursuite des pourparlers à six de Beijing et la recherche d'une solution acceptable par tous ainsi que la poursuite du dialogue et de la coopération intercoréens.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde sont convaincues que la réussite face aux menaces et aux défis mondiaux actuels passe dans une large mesure par le règlement judicieux des problèmes sociaux et économiques, et notamment par l'élimination de la pauvreté, du chômage généralisé, de l'analphabétisme et de la discrimination

fondée sur la race, l'ethnie ou la religion. Les deux pays sont motivés par la nécessité d'aider au développement équitable et durable de l'économie mondiale afin que tous les États parviennent à la prospérité. L'un des moyens qu'ils envisagent serait de donner à l'humanité entière accès aux technologies de pointe, force motrice de la mondialisation. Plus les pays auront accès aux réalisations et aux avantages obtenus grâce à la science et à la technologie, plus les populations seront nombreuses à croître en prospérité, plus l'écart entre monde développé et monde en développement se comblera, plus on sera en mesure de désamorcer les causes de conflit.

La Fédération de Russie et l'Inde, partenaires de poids dans le domaine de la science et des technologies, sont dotées d'un fort potentiel pour élaborer conjointement des technologies de substitution. Elles sont convaincues qu'une multipolarité de l'univers de la haute technologie contribuerait considérablement à renforcer la multipolarité politique et économique du monde moderne.

* * *

La Fédération de Russie et l'Inde déclarent que, fortes de leurs relations de longue date de partenaires stratégiques solides, fiables et responsables, elles ont à coeur de rechercher des solutions efficaces et durables et des réponses adaptées aux défis et aux menaces pour l'humanité évoqués ci-dessus, en fondant leur action sur la Charte des Nations Unies et les principes du droit international.
